COVID 19: MASQUE OBLIGATOIRE POUR PARTICIPER A LA VENTE -VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES D'UN FONDS DE COMMERCE DE PATISSERIE – CONFISERIE – GLACIER -SALON DE THE - CHOCOLATERIE LJ ROQUES CHOCO 39 COURS ROMESTANG 38200 VIENNE

VENTE DU 23/06/2020

Vienne, 39, cours Romestang 38200 Vienne

MARDI 23 JUIN 2020 A 15 heures

39 COURS ROMESTANG

38200 VIENNE

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UN FONDS DE COMMERCE DE PATISSERIE – CONFISERIE – GLACIER -SALON DE THE - CHOCOLATERIE

Liquidation Judiciaire de la SAS ROQUES CHOCO immatriculée au registre du commerce de VIENNE sous le numéro 827 557 372.

Jugement du Tribunal de Commerce de Vienne, en date du 03 SEPTEMBRE 2019.

En vertu d'une ordonnance de vente délivrée par Monsieur le Juge commissaire en date du 07 JANVIER 2020.

MISE A PRIX : 20 000 €

S'appliquant :

1°) Aux éléments incorporels (clientèle, achalandage, droit au bail) à concurrence de 90 %

2°) Aux éléments corporels (matériel de commerce servant à l'exploitation) à concurrence de 10 %

AU COMPTANT – FRAIS EN SUS

Ordonnance du 07 JANVIER 2020. Pour tout ce qui concerne cette adjudication, élection de domicile est faite à la SELARL ALLIANCE MJ : ME CUINET, Mandataire-Judiciaire, seul habilité à recevoir les oppositions. Le cahier des charges contenant les clauses et conditions de la vente a été dressé par la SELAS 2C PARTENAIRES,

Commissaires-Priseurs Judiciaires, et se trouve déposé et à consulter à la SELAS 2C PARTENAIRES.

Pour visiter le fonds de commerce, s'adresser à la SELAS 2C PARTENAIRES, Commissaires priseurs judiciaires à Lyon.

Le propriétaire des murs est la S.C.I. FAMILIALE MICHALON dont le mandataire est LE DOMAINE DE L'IMMOBILIER VIENNOIS sise 24 PLACE DE MIREMONT BP 273 38202 VIENNE CEDEX.

Pour tous renseignements complémentaires contact : Monsieur ERIC VIGNIER : 06.70.80.52.91

Consignation pour enchérir pour le fonds de commerce : 10 000 € par chèque de banque à l'ordre de la SELAS 2C PARTENAIRES au plus tard le jour de la vente sous réserve d'avoir au préalable rempli l'attestation de consultation du cahier des charges.

Règlement comptant frais légaux en sus 14.40 %. Frais préalables et post vente à la charge de l'acquéreur.

Cahier des charges consultable à notre étude
A défaut d'acquéreur pour le fonds de commerce, il pourra être procédé à la vente immédiate des biens mobiliers

FONDS DE COMMERCE
ROQUES CHOCO
VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
D'UN FONDS DE COMMERCE DE PATISSERIE – CONFISERIE – GLACIER – SALON DE THE - CHOCOLATERIE

Mise à prix : 20 000 €

Consignation : 10 000 €

MONTANT ACTUEL DU LOYER : 535.78 € SANS TVA PAR MOIS
Echéance du loyer : 1er du mois
Révision / indexation 1er Trimestre 2012 soit 1617
TEOM et autres taxes locatives à charge du preneur OUI
Provision sur charges : régularisation annuelle
Dépôt de garantie : 3 MOIS DE LOYER HORS CHARGES

Si vous l'êtes l'adjudicataire vous aurez à payer le montant de l'adjudication
+
les paragraphes de 1 à 5 ci-dessous :

1°) Loyers impayés à charge de l'acquéreur : AUCUN

2°) Frais légaux en sus de l'adjudication (prix marteau) : 14.40 %

3°) Frais d'enregistrements : uniquement 25 € si le fonds est adjugé de 1 € à 23 000 €
Si adjugé 23 000 € ou plus : 3% de 23 000 € à 200 000 €
+ 5 % de 200 000 € au prix marteau

4°) Cahier des charges : 125 €

5°) Frais de vente : seront annoncés au moment de la vente entre 3 000 € et 3 300 €

VENTE REPUTEE SANS TVA SUR SA TOTALITE

L’adjudicataire ne reprend pas le passif de la société mis en liquidation judiciaire, il n’aura qu’à sa charge les seuls loyers impayés ci-dessus cités.

Nous attirons votre attention sur le fait que participer à une vente aux enchères publiques engage vote responsabilité et que le règlement est comptant et que toute poursuite contentieuse pourrait être engagée à votre encontre.

La lecture du cahier des charges s’effectue sous votre entière responsabilité. Tout dire au cahier des charges peut être apporté jusqu’à la date de vente aux enchères publiques et peut apporter des modifications à la présente note qui ‘a aucune valeur contractuelle et n’est donné qu’à titre indicatif.

Le Commissaire Priseur lors de la vente aux enchères publiques insistera auprès des personnes présentes sur les dires lors de leur lecture.